



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E122925

VALABLE JUSQU'AU 07/09/2026

ÉDITÉ LE

29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/09/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : 500 038 369 00020

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 00 43115-

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 135170025 X 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 135170025 X 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ECD

14 RUE DE LA PLAINE
35890 LAILLE

Téléphone : 02 99 42 42 19

Portable : 07 57 07 60 44

Site Internet :

E-mail : contact.ecd35@gmail.com

Responsabilité légale :

COHAUT DAVID GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 02 99 42 42 19

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	01/07/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/07/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/07/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	08/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.